



## Envie de concrétiser votre projet de formation ?

### → Accueil

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)  
accueil@its-tours.com  
02.47.62.33.33

### → Orientation

Information & conseil sur les formations  
orientation@its-tours.com  
02.47.62.33.76

### → Admissions

Informations & démarches d'inscriptions  
admissions@its-tours.com  
02.47.62.56.71 ou 02.47.62.84.11

### → Référents Handicap

Accueil des personnes en situation de handicap  
referent.handicap@its-tours.com

### → Apprentissage

 CFA SMS (sanitaire médico-social)  
contact@cfasms.fr  
Unité de formation des apprentis de l'ITS (UFA)  
apprentissage@its-tours.com

### → Validation des Acquis de l'Expérience

vae@its-tours.com  
02.47.62.84.27

## Nos conseils pour réussir !

**Soyez curieux !** Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels.

**Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés !** Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

### Consultez l'agenda de l'ITS !

Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), visitez l'ITS et venez nous rencontrer lors des Journées Portes Ouvertes.

Code RNCP : 36836  
Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité / Ministère de la Santé et de la Prévention  
Enregistrement de la certification : 09.09.2022.

Institut du  
**Travail  
Social**

TOURS - BLOIS - CHARTRES



Niveau 6  
Bac +3/4

**Cadre, chef de service**  
Certificat d'aptitude aux fonctions  
d'encadrement et responsable  
d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)

Formation en  
**15 MOIS**

Donnez du sens  
à **votre métier**



Institut du  
**Travail  
Social**  
TOURS - BLOIS - CHARTRES

[www.its-tours.com](http://www.its-tours.com)

17 rue Groussin 37100 TOURS



**LERFAS**  
LABORATOIRE  
ÉTUDE • RECHERCHE • FORMATION  
EN ACTION SOCIALE



→ EN APPRENTISSAGE

→ PAR LA V.A.E.

## LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale exerce dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Membre de l'équipe de direction, il pilote l'activité en mettant en œuvre et évaluant l'activité de l'unité et gérant le partenariat et le travail en réseau. Manageur, il encadre une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle et assure le suivi de la gestion des ressources humaines. Par délégation de la direction, il effectue le suivi de la gestion administrative et logistique et gère le budget d'une unité d'intervention. Garant du respect des droits des personnes accompagnées, il concourt à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service et participe à sa mise en œuvre. Communicant, l'encadrant et responsable d'unité transmet, informe, représente l'établissement ou le service, organise la circulation de l'information, crée des outils et des supports de communication accessibles par tous, anime et formalise des écrits.

→ **Évolution de carrière** : Le cadre responsable d'unité ou de service peut évoluer vers des fonctions de directions dans le champ de l'intervention sociale.

→ **Poursuite d'études** : CAFDES, DEIS, Etudes universitaires

## PRÉREQUIS

Pour se présenter aux épreuves d'admission, les candidats doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme au moins de niveau 5, délivré par l'État et visé à l'article L 451-1 du CASF.
- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau 6.
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures ou d'un titre de niveau 5 du RNCP et de 2 ans d'expériences professionnelles réalisées dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.
- Justifier d'un diplôme délivré par l'État visé par l'article L 451-1 du CASF classé au niveau 4 du RNCP et de 4 ans d'expériences professionnelles réalisées dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme : demandée par le candidat, elle sera délivrée par ENIC-NARIC.

### Candidats admis de droit

Sont dispensés de l'épreuve d'admission, les candidats ayant :

- signé un contrat d'apprentissage ;
- acquis un ou plusieurs Domaines de Compétences du CAFERUIS en application des art R 451-20 à R 451-24 du CASF dans leur rédaction antérieure au décret préalablement cité du 31 août 2022 ;
- acquis un ou plusieurs Blocs de Compétences du CAFERUIS en application des articles D 451-20 à D 451-24 du CASF.

## DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 15 mois.  
400 heures d'enseignement théorique et 420 heures de formation pratique

## OBJECTIFS

La finalité de la formation est d'obtenir le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), en validant les compétences des référentiels.

Ces compétences sont organisées en blocs de compétences (BC) :

**BC 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale**

**BC 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale**

**BC 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale**

**BC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service**

## MÉTHODES MOBILISÉES

La formation articule apports théoriques et conceptuels, travaux dirigés, analyses d'expériences issues des terrains professionnels ou terrains de formation pratique. A partir d'une première approche généraliste, la formation vise à accompagner le stagiaire dans la mise en œuvre de son propre parcours professionnel.

Les enseignements sont assurés par des directeurs certifiés, des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des professionnels experts, des universitaires, ainsi que par des membres du réseau partenarial

## MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

La formation se déroule de juin année N à septembre N+1 (environ 13 sessions de 2 à 5 jours par mois + 12 semaines de stage).

La formation est déclinée en blocs de compétences :

BC 1 : 150h + 175h de stage

BC 2 : 100h + 105h de stage

BC 3 : 60h

BC 4 : 90h + 140h de stage

Avant l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un entretien de positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation théorique et pratique.

La formation pratique peut être réalisée à l'international. Pour en savoir plus : <https://www.its-tours.com/international>  
Les candidats bénéficiant d'allègements ou ayant validé certains BC bénéficient d'un programme Individualisé de formation (PIF).

Il est possible de s'inscrire en formation à l'ITS pour un ou plusieurs Blocs de Compétences. Nous contacter pour plus d'informations.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque bloc de compétences est validé par une épreuve de certification selon les modalités suivantes :

BC 1 : Rédaction et présentation orale d'un dossier technique

BC 2 : analyse orale d'une situation professionnelle en management

BC 3 : note d'aide à la décision en gestion

BC 4 : élaboration et soutenance d'un mémoire

Les blocs de compétences sont validés séparément.

Le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacun des blocs de compétences pour obtenir le CAFERUIS.

## CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription à l'épreuve d'admission se fait en ligne directement sur le site de l'ITS :

- Prochaine session : inscription jusqu'au 16/02/2026 et épreuve de sélection le 16/03/2026.

Épreuve orale d'admission (30 min) :

L'épreuve est destinée à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession (à partir d'une note préalablement rédigée par le candidat).

La validité de l'admission est de 4 ans.

Date limite d'inscription à la formation : 04/05/2026

Entrée en formation : 1er juin 2026

## TARIFS ET FINANCEMENT

→ Admissions :  
Épreuve orale d'admission : 131€

→ Formation :  
Frais de dossier : 97€  
Coût formation : 9 456€  
Plusieurs possibilités de financement selon votre profil.

- Par l'employeur
- Par l'opérateur de compétence (ex. Transition Pro, contrat de professionnalisation...)
- Par France Travail
- En autofinancement
- CPF (Compte Personnel de Formation)

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demande de devis, contacter directement le secrétariat à : [secretariat.pdmis@its-tours.com](mailto:secretariat.pdmis@its-tours.com)